

UN COMMISSAIRE DU COMMERCE EN ANGLETERRE

Nous publions la lettre suivante de M. Geo. H. Hees, président du comité du tarif de l'Association des Manufacturiers du Canada qui, le premier, proposa que l'Association recommandât au gouvernement de nommer un Commissaire du Gouvernement en Angleterre.

Au Rédacteur de l'« Industrial Canada. »

Cher Monsieur,

L'idée que le Gouvernement appointe un commissaire du commerce en Angleterre afin de développer les industries du Canada a été l'objet des commentaires les plus favorables de la presse et des journaux commerciaux tant au Canada que de l'Angleterre. Le Gouvernement Canadien a été prié d'agir à cet effet et notre Association a reçu l'assurance que le projet était accueilli avec faveur, il y a donc bonne apparence qu'un commissaire du commerce sera bientôt nommé.

Cette question, d'ailleurs, n'est pas une question politique, mais il est évident que le parti qui développe les industries manufacturières et agricoles du Canada se fortifie considérablement auprès des populations. Le Canada est un pays de grande production, l'Angleterre est un pays de grande consommation. Elle a besoin de nos produits, nous avons besoin de son commerce.

Dans ces années dernières, l'imité de l'Angleterre pour le Canada s'est grandement développée et le fait que nos soldats dans la guerre sud-africaine ont combattu côte à côte avec les fils de l'Angleterre nous a valu leur amitié la plus ardente. Le temps est maintenant arrivé pour les Canadiens de donner aux Anglais une chance de nous prouver d'une manière tangible qu'ils nous apprécient et il y a tout lieu de croire qu'ils le feront si nous leur en fournissons les moyens.

Le nombre de demandes au bureau du Haut Commissaire concernant les industries canadiennes montrent d'une façon probante la nécessité d'un bureau tel que celui d'un commissaire du commerce. Pour une demande qui se fait à cette place écartée où se trouve le bureau du Haut Commissaire on peut raisonnablement croire qu'il s'en présentera des dizaines au bureau d'un commissaire du commerce situé dans la partie commerciale de la ville. Tout ce que le Haut Commissaire peut faire pour le client ou l'acheteur en perspective est de prendre note de ses besoins et de les transmettre à Ottawa et après qu'ils ont été examinés par toute la filière habituelle, le gouvernement en fait part à la presse. Qui a jamais entendu dire qu'on ait pu établir des relations commerciales sur de aussi fragiles fondations ? Les exportateurs se moquent de méthodes aussi peu pratiques d'obtenir des affaires.

Ce dont le Canada a besoin, c'est d'un commissaire du commerce ingénieux, actif, pratique, opérant à la façon de notre commissaire du commerce en Australie à qui, par sa grande activité, son jugement sain, on doit donner le crédit de la plus grande partie des transactions que nous faisons actuellement avec la colonie sœur.

Il y a un fort courant d'opinion parmi la classe agricole et les manufacturiers canadiens qu'un commissaire du commerce en Angleterre augmenterait considérablement nos exportations et que notre gouvernement devrait par tous les moyens en son pouvoir faire une expérience pratique en ce sens.

Parmi les nombreuses publications (qui sont devenues) intéressées à la question, « Industries and Food Supply Association » fait les commentaires suivants :

« Avec la persuasion absolue de la nécessité d'une politique commerciale plus active du Canada en Grande-Bretagne, il a été récemment soumis au gouvernement du Canada une proposition ayant pour but de créer un bureau de commerce du gouvernement à Londres ayant à sa tête un commissaire spécial du commerce.

En faisant cette proposition, il n'a pas été question d'abolir le bureau du Haut Commissaire dont la nécessité est évidente et qui a des fonctions distinctes et des plus importantes dont on ne peut trop priser les services et les succès, mais il a été démontré que le Canada avait besoin, en plus, d'un homme absolument pratique qui aurait fait une étude du commerce de détail en Angleterre, un expert versé dans les détails des différentes catégories de marchandises et de produits des manufactures et qui aurait les connaissances commerciales voulues sur les produits que le Canada peut fournir.

La réputation enviable que le Canada s'est acquise récemment en Grande-Bretagne semblerait faire croire que le moment présent est propice pour exciter les intérêts commerciaux des importateurs anglais. Mais il est nécessaire de faciliter mieux qu'on ne peut le faire maintenant un rapprochement plus complet entre l'exportateur et l'importateur et il est également indispensable d'adopter quelque moyen économique de donner à l'acheteur et au consommateur anglais une preuve indiscutable de la bonne qualité du produit du Canada. La lutte pour obtenir le commerce anglais est devenue si vive dans les colonies et dans tous les autres pays que le moment est arrivé de prendre des moyens énergiques et efficaces. Il n'est pas suffisant que le Canada conserve son rang et se contente des résultats acquis dans le passé. S'il ne veut pas se laisser distancer dans la lutte commerciale, il lui faut adopter des mesures à la hauteur des temps.

« Tous ceux qui ont quelque intérêt au développement du commerce canadien avec la Grande-Bretagne apprendront avec satisfaction que le projet a reçu à Londres le meilleur accueil et que des personnes influentes et riches ont donné l'assurance de leur appui. En vue de la grandeur du projet et du profit qu'en tirera le Canada quand ses ressources et ses moyens seront mis au jour d'une façon et sur un pied auxquels on n'avait pas encore songé, les promoteurs se sont crus justifiés de chercher à obtenir quelque garantie financière du Gouvernement Canadien.

« Il est bon de noter que les importations totales de toutes marchandises en Grande-Bretagne sont approximativement de 2,425,397,000 en 1899 et que la part du Canada est à peine de 4 p. c. de ce chiffre et celle de l'Australie 7 p. c.

Le champ qui est ouvert pour un immense commerce en produits canadiens peut se comprendre si on s'en rapporte au chiffre réellement existant des transactions anglo-canadiennes. Les chiffres suivants qui indiquent, d'une part, les exportations en Angleterre de certains produits alimentaires du Canada et, d'autre part, les importations totales au Royaume-Uni des mêmes produits, sont tirés des tableaux du commerce et de la navigation du Canada et des rapports provisoires du commerce du Royaume-Uni pour l'année fiscale 1898-99 : ils portent en eux leur enseignement.